Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 51 (1959)

Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

51e année | Mai 1959 | No 5

La dévaluation en France et le passage à la convertibilité des principales monnaies de l'Europe occidentale

Par *Fritz Marbach*, professeur

I. La dévaluation du franc français

Le 29 décembre 1958 a été un beau jour pour les économistes: l'Europe occidentale s'est débarrassée d'une notable partie des entraves à la liberté des échanges commerciaux et des paiements. Elle l'a fait à un moment où les difficultés que l'on se plaisait à soulever devant la création d'une zone de libre-échange rendaient presque inévitable une nouvelle division de l'Europe.

Deux événements ont marqué cette journée mémorable:

1° la dévaluation du franc français;
2° l'annonce de la convertibilité de la plupart des devises de l'Europe occidentale.

La première de ces mesures n'avait certes rien d'inattendu. Depuis longtemps, les Français maintenaient leur monnaie à un cours de change surélevé. Au lieu de financer la guerre d'Algérie par des impôts, on ouvrait de plus en plus les écluses à l'inflation. De ce fait, le produit de la

planche à billets

venait sans cesse gonfler la masse des signes monétaires en circulation, sans augmentation correspondante du volume des biens et des services. C'est exactement ce qui se passe sur n'importe quel marché libre. Prenons l'exemple des légumes: Si les maraîchers cultivent de plus en plus de choux-fleurs sans qu'il y ait augmentation de la demande sur le marché, ce produit se « dévalorise » du point de vue monétaire. On peut admettre au contraire que la demande de choux-fleurs demeure constante, mais non l'offre de signes monétaires, créés artificiellement par la banque d'émission en quantité sans cesse croissante, avancés à l'Etat et mis en circulation grâce aux dépenses des pouvoirs publics. D'une façon ou d'une autre, ces signes moné-